

Ne nous faisons aucune illusion !

Bientôt, le Jura bernois et le canton du Jura voteront sur l'opportunité d'engager un processus visant à créer un nouveau canton les regroupant tous les deux.

Selon la Déclaration d'intention de 2012, plusieurs votations pourraient avoir lieu si le Jura bernois souscrivait en novembre aux démarches visant à créer un nouveau canton. En résumé, les votations pourraient se poursuivre jusqu'à ce que l'une des deux entités dise une fois non, pure hypothèse au Nord ! En outre, les communes minorisées du Jura bernois pourront, dans un délai de deux ans, demander de rejoindre le canton du Jura si le non l'emporte ou de rester dans le canton de Berne si le oui triomphe.

Le dispositif prévu par la Déclaration d'intention favorise manifestement la stratégie gradualiste ou la « tactique du salami » des séparatistes. Cela de deux manières.

Premièrement, les séparatistes pourront toujours se rabattre sur le vote communaliste s'ils perdent en novembre. Si plusieurs communes jurassiennes bernoises souhaitent rallier le canton du Jura, nous assisterions à une espèce de « léopardisation » du territoire du Jura bernois susceptible d'entraver la rationalité de l'activité étatique des deux côtés de la Roche-St-Jean et de créer de nouveaux foyers de tension propices à la perpétuation de la question jurassienne.

Deuxièmement, les partisans de la réunification ont beau jeu de prétendre que le Jura bernois ne s'engage à rien d'autre qu'à accepter la mise sur pied d'une constituante en disant oui en novembre prochain. « Elaborons une constitution pour un nouveau canton, vous pourrez toujours dire non après » disent-ils la bouche en cœur ! Cet argument, développé par les séparatistes dès l'automne passé, n'est assurément pas surprenant ! S'il est juste juridiquement, il est absolument erroné d'un point de vue politique et psychologique. Ces auteurs feignent de méconnaître la dynamique favorable à la création d'un nouveau canton que ne manquerait pas d'entraîner un premier oui dans le Jura bernois. Dans une constituante paritaire, les partisans de la création d'un nouveau canton seraient majoritaires parce que les représentants du

canton du Jura, tous favorables à une réunification, pourraient compter sur le soutien indéfectible du tiers séparatiste de la délégation du Jura bernois ! Tous les travaux et toutes les recommandations de cette constituante porteraient l'empreinte de ce rapport de force !

Ne nous faisons aucune illusion. Si le Jura bernois disait oui en novembre, il serait intégré au canton du Jura quelques années plus tard. Le canton du Jura serait plus grand et le canton de Berne un peu plus petit. Le drapeau jurassien resterait exactement le même. Nous ne serions pas plus romands pour autant, sauf dans quelques statistiques. Par contre, nos liens naturels avec Bienne se distendraient et nous perdriions beaucoup des avantages liés à l'appartenance à un grand canton bilingue solidement organisé.

Ne lâchons pas la proie pour l'ombre et votons non le 24 novembre prochain.

Jean-Pierre Graber

Co-président de « Notre Jura bernois »